



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 3 – PROJETS SIGNATURE ET INNOVATION DES MRCs

**Rapport d'activités
au 31 mars 2023**

Le présent Rapport présente les principales activités tenues dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 3 *Projets Signature Innovation des MRCs*. Produit au bénéfice de la population du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le rapport présente les éléments suivants :

1. CONTEXTE
2. ENTENTE ET CADRE DE GESTION
3. PRÉSENTATION DU PROJET
4. RAPPORT FINANCIER

Conformément aux exigences de l'entente, le rapport est mis en ligne sur les sites Internet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré. En outre, à l'usage des ministères, un formulaire soumis par le gouvernement permet de colliger les données nécessaires aux fins d'évaluation du programme.

1.CONTEXTE

Dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 3 crée afin de viser à *donner un nouveau souffle au développement local et régional, à l'innovation, à la coopération intermunicipale ainsi qu'à l'occupation et à la vitalité des territoires*, la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Geneviève Guilbault, annonce à la MRC de La Côte-de-Beaupré, dans sa lettre du 25 mai 2020, qu'elle peut bénéficier d'une somme totale de 1 196 455 \$.

La MRC de La Côte-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré allient leurs forces et déposent un *Avis d'intérêt* pour le développement d'un projet Signature Innovation autour d'une thématique d'intérêt à échelle nationale intitulée provisoirement *Patrimoine et Terres d'accueil* (premier lieu de pèlerinage, premières fermes, familles souches, etc.)

Par voie de résolution 2021-11-177, la MRC confie la gestion du volet 3 du FRR, à l'instar du volet 2 du FRR, à Développement Côte-de-Beaupré.

2.ENTENTE ET CADRE DE GESTION

Un protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la Capitale-Nationale et la MRC de La Côte-de-Beaupré est signé en mars 2022 en vue de la préparation du *Devis des travaux relatifs* au projet Signature Innovation et à la démarche de conception du projet.

Le devis proposé reçoit l'approbation des autorités gouvernementales et un nouveau protocole est signé en décembre 2022 en vue de la réalisation du projet intitulé *Patrimoine et Terres d'accueil – Parcours actif de découvertes*.

L'entente s'échelonne jusqu'au 31 décembre 2025 et présente un montage financier de 1 435 746 \$, soit une contribution financière du SCN pour une somme de 1 196 455 \$ et une contribution financière de la MRC pour une somme de 239 291 \$.

L'entente prévoit également la création d'un cadre de gestion, essentiellement inspiré de ladite entente. Aussi, elle prévoit la composition d'un comité directeur représentatif du milieu. L'un des rôles essentiels du comité directeur est de *prendre connaissance de l'avancement du projet et d'effectuer les suivis et les recommandations à transmettre au conseil d'administration ou au comité exécutif de Développement Côte-de-Beaupré*, l'organisme gestionnaire de l'Entente.

Le comité compte des représentants des organismes suivants :

1 représentant.e du SCN

1 représentant.e du MAMH

1 représentant.e de la MRC

1 représentant.e du Comité patrimoine

1 représentant.e de Développement Côte-de-Beaupré

D'autres représentants s'ajoutent au comité selon les besoins, les expertises.

Le cadre de gestion a été adopté par voie de résolution 2023-CA-17 de Développement Côte-de-Beaupré.

3. PRÉSENTATION DU PROJET ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Titre :

Patrimoine et Terres d'accueil – Parcours actif de découvertes

Objectif principal :

Doter la région de la MRC de La Côte-de-Beaupré d'un parcours *découvertes* afin de faire valoir la signature Patrimoine et Terres d'accueil.

Description :

Ce parcours permettra à la région de faire découvrir ou redécouvrir les grands pans de l'évolution de la région, dont l'histoire débute au temps de la Nouvelle-France et se poursuit dans cette ère contemporaine. Il permettra de mettre en valeur les divers patrimoines de la région – bâti, maritime, généalogique, agricole, immatériel, industriel, religieux, etc. – et ses paysages.

La signature Patrimoine et Terres d'accueil se dévoilera donc par la mise en valeur des patrimoines et des terres d'accueil sous forme de parcours-trajet découverte. Le vecteur principal de ce parcours sera la piste cyclable Véloroute Marie-Hélène Prémont

puisqu'elle couvre l'ensemble des municipalités de la MRC, fait la boucle du secteur du Cap Tourmente et propose un parcours dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. Ce développement devra être planifié par phases sur, certainement, une décennie.

Pour prendre forme physiquement sur le territoire, l'option de développer la piste Véloroute Marie-Hélène Prémont s'avère judicieuse et fait consensus dans le milieu. Un plan concept livré en 2021 prévoit son développement, en partie, le long de la voie ferrée qui regorge d'un potentiel de découvertes.

L'aménagement inspiré de la signature Innovation Patrimoine et Terre d'accueil fera de cet équipement régional un lieu animé mettant en valeur les atouts patrimoniaux et paysagers du territoire, par divers moyens d'interprétation, par la création d'activités et d'événements, par l'implantation d'outils numériques, par la création artistique, par la commémoration, etc.

Ce projet d'envergure sera réalisé en phase et sur un horizon de 10 ans.

Trois grandes étapes

- Conceptualisation (Définition des concepts des patrimoines, de généalogie et des paysages et Arrimage entre le vecteur principal (VMHP) et les autres artères et équipements liés au parcours Patrimoine et Terres d'accueil) et Réalisation d'un plan d'action
 - Engagement de la firme Vignola Stratégies d'affaires en février 2023 pour livrable d'un plan de conceptualisation.
- Ingénierie et devis, Stratégies d'implantation et d'aménagement
 - Engagement d'une firme prévu vers été 2023
- Réalisations concrètes

Principales activités au 31 mars 2023

Annonce du FRR Volet 3	Mai 2020
Avis d'intérêt de la MRC	Novembre 2021
Protocole pour Définition de la démarche	Mars 2022
Approbation du Devis des travaux Signature	Automne 2022
Protocole pour Projet global - Phase 1	Décembre 2022
Engagement Vignola Stratégies	Février 2023

4.RAPPORT FINANCIER

Tableau de suivi des projets		MRC de La Côte-de-Beaupré					
Année financière de début du projet	Nom de l'organisme	Type d'organisme	Courte description du projet	Type de projet	Montage financier du projet		
					Coût total du projet	Montant accordé volet 3	Projet terminé
2022-2023	MRC de La Côte-de-Beaupré	Organisme municipal	Salaires pour les travaux entourant le cadre de gestion	Planification et concertation	20 000 \$	20 000 \$	Oui
2022-2023	MRC de La Côte-de-Beaupré	Organisme municipal	Frais variés (espaces de bureaux, papeterie, etc.)	Frais d'administration de l'entente (MRC)	5 000 \$	5 000 \$	Oui
2022-2023	Vignola Stratégies d'affaires	Entreprise privée	Mandat Conceptualisation de la signature Innovation / Vignola Stratégies	Planification et concertation	48 800 \$	48 800 \$	Non